

DÉBATS DU SÉNAT, 14 JUILLET 1924

Page 737

*Discussion sur le fonds de pension*

L'hon. M. ROBERTSON: On m'informe que le montant de ce fonds est d'environ \$9,000,000 ou \$10,000,000 et que la somme de l'intérêt accumulé sur les paiements versés par les fonctionnaires depuis 1938, s'élève à \$3,000,000 de plus.

L'hon. M. GRIESBACH: Est-ce la balance nette ou si c'est un montant sur lequel on peut encore tirer?

L'hon. M. ROBERTSON: C'est la balance en mains, je crois. On propose maintenant que 22,000 fonctionnaires tombent sous le régime de cette loi nouvelle, et le fonds accumulé formera le noyau du fonds applicable à la loi.

Le gouvernement propose aussi de souscrire une part de 5 p. 100; de telle sorte que le fonds sera doublé, et que les bénéficiaires qui recevront les employés seront accrus et seront distribués à la veuve et aux enfants de moins de 18 ans du fonctionnaire défunt, un tel paiement étant versé à la veuve tant qu'elle n'est pas remariée. Je crois que cette partie du bill est tout à fait digne d'approbation.

L'hon. M. ROBERTSON (sujet: Fonds de pension); Le gouvernement n'a pas versé un sou dans ce fonds; il a été formé par les contributions des fonctionnaires. On propose maintenant que le gouvernement s'en mêle et participe à ce mode de pension de retraite, et qu'il verse un montant égal à celui qui a été versé par les fonctionnaires anciens et les 15,000 nouveaux fonctionnaires qui n'ont pas été considérés jusqu'à présent comme des employés permanents, bien que certains d'entre eux soient à l'emploi de l'Etat depuis de longues années.